

NOTE DE PRESSE

Port-au-Prince - le mercredi 12 septembre 2018.

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH) constate avec inquiétude que notre Pays continue de faire face à d'immenses difficultés économiques, financières et sociales ainsi qu'à une incertitude politique pouvant déboucher sur un chaos généralisé.

Les pénibles évènements des 6,7 et 8 juillet derniers, fruits du ras-le-bol, de la colère ou de vengeances planifiées, devraient inciter chaque citoyen, en particulier nos dirigeants, à prendre conscience de l'exigence d'efficacité, de transparence et de justice que le Peuple haïtien exprime à cor et à cri.

La CCIH appuie, sans réserve, la demande de reddition de comptes sur les dossiers de l'accord Petrocaribe et accueille avec satisfaction l'annonce par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif de sa décision d'effectuer un audit impartial de tous les projets financés par les fonds provenant dudit accord. La Chambre espère aussi que les organes sociaux de l'ONA et l'OFATMA puissent aussi bénéficier d'un tel regard.

Que les vérificateurs et juges aient pour boussole le respect strict des règles dictées par les lois et règlements. Que les autorités étatiques, en particulier les organes du Pouvoir judiciaire, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), l'Unité de la Lutte Contre la Corruption (ULCC), la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) et la Direction Générale des Impôts (DGI), se préparent, suite aux conclusions de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, à rendre justice à qui justice est due, à punir ceux-là et celles-là qui auront enfreint la loi en détournant des fonds au détriment de toute une Nation et à prendre les dispositions pour recouvrer les fonds dus à l'Etat.

La Nation demande des comptes et le temps est venu de la rupture avec les pratiques de dilapidation, d'étalage, de prévarications, de népotisme et de clientélisme qui nous ont amené à cette dangereuse croisée des chemins.

Dans cette conjoncture si difficile, notre pays a besoin d'un Parlement fort, qui s'attèle à ses tâches constitutionnelles de légiférer sur les textes en souffrance et contrôler l'action gouvernementale et qui tienne compte de l'urgente nécessité que les deux Chambres invitent rapidement le Premier Ministre nommé à venir présenter, en compagnie des membres de son gouvernement, sa déclaration de politique générale, que nos Députés et Sénateurs devront sanctionner en toute indépendance, en leur âme et conscience.